



SÉANCE DU 10 AVRIL 2025

L' an deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures

HAUTS-DE-SEINE

Le Conseil Municipal de la Ville de SEVRES, dûment convoqué par arrêté du 28 mars 2025, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Grégoire de LA RONCIÈRE, Maire de Sèvres.

Le nombre des membres composant le Conseil est de 35, dont 23 présents à la séance,

PRÉSENTS :

M. Grégoire de LA RONCIÈRE, Mme Anne TEXIER, M. Jean-Christophe SCIBERRAS, Mme Pascale FLAMANT, M. Olivier HUBERT, Mme Emilie BOZIO-MADE, M. Vincent DECOUX (à partir du point n°4) Mme Assunta MESMIN, M. Pascal GIAFFERI, Mme Pascale PARPEX, M. Philippe HAZARD, M. Jean-Pierre FORTIN (à partir du point n°10), Mme Françoise RUSSO-MARIE, Mme Marie SANCHO, Mme Louise BOMPAIRE (jusqu'au point n°9), M. Franck-Eric MOREL, Mme Caroline BASTIDE, M. Christophe CHABOUD, Mme Chloé DUCHAUSSOY (à partir du point n°4), Mme Marlène DA SILVA (à partir du point n°3), Mme Nadia IDORANE, M. Arthur BEAUREPAIRE (à partir du point n°4), M. Jean DUPLEX, Mme Anne-Marie de LONGEVIALLE-MOULAÏ, Mme Catherine CANDELIER, M. Denis MORON, M. Loïc LASSAGNE, M. Frédéric PUZIN

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes des articles L2121-17 et L2121-20 du code général des collectivités territoriales.

AVAIENT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Pierre FORTIN donne procuration à M. Christophe CHABOUD (jusqu'au point n°9), Mme Martine VAN WENT donne procuration à M. Jean-Christophe SCIBERRAS, M. Jacques VILLEMUR donne procuration à M. Olivier HUBERT, Mme Louise BOMPAIRE donne procuration à Mme Chloé DUCHAUSSOY (à partir du point n°10), Mme Muriel COHEN donne procuration à M. Philippe HAZARD, M. Thomas PARDOUX donne procuration à Mme Françoise RUSSO-MARIE, M. Arthur BEAUREPAIRE donne procuration à Mme Nadia IDORANE (jusqu'au point n°3), M. Thierno-B NDIAYE donne procuration à Mme Marie SANCHO

ÉTAIENT EXCUSES :

M. Vincent DECOUX (jusqu'au point n°3), M. Luai JAFF (s'est présenté pendant la présentation du point n°5 et a quitté la salle sans prendre part aux votes)

ÉTAIENT ABSENTES :

Mme Chloé DUCHAUSSOY (jusqu'au point n°3), Mme Marlène DA SILVA (jusqu'au point n°2), Mme Dominique BLANCHET

En application de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, Mme Nadia IDORANE a été désigné(e) secrétaire de séance.

SECTION DE FONCTIONNEMENT (Recettes/Dépenses)

Adopté à la majorité

**5 votes contre : M. DUPLEX,
Mme de LONGEVIALLE-MOULAI,
Mme CANDELIER,
M. MORON,
M. PUZIN**

**SECTION D'INVESTISSEMENT (Recettes/Dépenses)
et les opérations individualisées n° 100, n° 101, n° 102**

Adopté à la majorité

**5 votes contre : M. DUPLEX,
Mme de LONGEVIALLE-MOULAI,
Mme CANDELIER,
M. MORON,
M. PUZIN**

6. Délibération n°2025/014 : Fiscalité directe - Vote des taux d'imposition communaux pour l'année 2025

Adopté à la majorité

**5 votes contre : M. DUPLEX,
Mme de LONGEVIALLE-MOULAI,
Mme CANDELIER,
M. MORON,
M. PUZIN**

7. Délibération n°2025/015 : Attribution de subventions

Adopté à l'unanimité

**4 abstentions : M. DUPLEX,
Mme de LONGEVIALLE-MOULAI,
Mme CANDELIER,
M. PUZIN**

Ne prennent pas part au vote, Mme MESMIN pour l'association Comité de Jumelage, M. FORTIN pour l'association Dynamic Sèvres ainsi que M. CHABOUD pour l'association COS

8. Délibération n°2025/016 : Budget primitif - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 du budget annexe du parking du Théâtre

Adopté à la majorité

1 vote contre : Mme CANDELIER,

3 abstentions : M. DUPLEX,
Mme de LONGEVIALLE-MOULAI,
M. PUZIN

9. Délibération n°2025/017 : Budget primitif - Approbation du budget annexe du parking du Théâtre de l'exercice 2025

Adopté à la majorité

2 vote contre : Mme CANDELIER,
Mme de LONGEVIALLE-MOULAI

2 abstentions : M. DUPLEX,
M. PUZIN

INTERCOMMUNALITÉ

10. Délibération n°2025/018 : Renouvellement de la mise à disposition partielle à titre onéreux du service «Mission Sécurité et Prévention» auprès de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest

Adopté à l'unanimité

Mme CANDELIER ne prend pas part au vote

11. Délibération n°2025/019 : Renouvellement de la mise à disposition partielle à titre onéreux du service "Urbanisme" auprès de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest.

Adopté à l'unanimité

Mme CANDELIER ne prend pas part au vote

ADMINISTRATION COMMUNALE ET RESSOURCES HUMAINES

12. Délibération n°2025/020 : Demande d'adhésion au SIFUREP des communes de Saint-Gratien, Coignières, Livry-Gargan, Quincy-sous-Sénart et Viry-Châtillon.

Adopté à l'unanimité

Mme CANDELIER ne prend pas part au vote

13. Délibération n°2025/021 : Personnel communal - Créations et suppressions d'emplois.

Adopté à l'unanimité

Mme DA SILVA et Mme CANDELIER ne prennent pas part au vote

14. Compte-rendu de la délégation au Maire

PRIS ACTE

La séance est levée le 10 avril 2025 à 20 heures 12.




Grégoire de LA RONCIÈRE
Maire de Sèvres
Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine